

Fête nationale

Samedi 17 juillet à 22h30

Le feu d'artifice est reporté au 17 juillet !

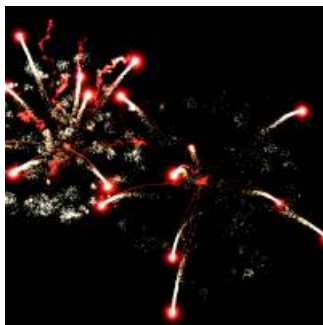


Comme tous les ans, la Ville vous propose son traditionnel feu d'artifice !

Suite aux conditions météorologiques du mardi 13 juillet, le bal populaire est annulé et le feu d'artifice reporté au samedi 17 juillet à 22h30.

Le feu d'artifice sera tiré du stade des Petits Marais à 22h30, sur la butte entre les deux terrains en herbe. Le public sera installé tout le long de la main courante devant les tribunes.

Possibilité de se garer sur le parking du centre commercial "Les portes de l'Ambrésis".







<http://www.youtube.com/watch/IgWmywv13K4>

Coordonnées

Stade des Petits Marais
chemin des Petits Marais
77270
Villeparisis
Infos pratiques

Que célèbre-t-on le 14 juillet ?

La fête nationale française, également appelée 14 Juillet, est la fête national de la République française.

Elle a été instituée par la loi Raspail du 6 juillet 1880, pour commémorer a prise de la Bastille du 14 juillet 1789, symbole de la fin de la monarchie absolue ainsi que la fête de la Fédération de 1790, symbole de l'union de la Nation. La loi ne mentionne pas quel est l'événement commémoré : « La République adopte le 14 Juillet comme jour de fête nationale annuelle »